

COMPTE RENDU CONSEIL SYNDICAL DU 11 juin 2019

A 20H30 SALLE DE REUNION ECOLE QUINGEY

Etaient présents : Mme HUMBERT Anne-Lise, Mme GAUDIN Blandine, Mme PRILLARD Dominique, Mme CHEVROTON Emmanuelle, Mme CELLIER Gaëlle, Mr JACQUOT Marc, Mme DALLAVALLE Martine, Mr EDME Philippe, Mr ROY Jean-Michel, Mr PERRUCHINI Xavier, Mr HUGUES Benoit.

Etaient absents : Mme RAGOT Maryvonne, Mme VUILLERMOZ Marie-Laure, Mr MARSOUDET Sébastien, Mme CHRETIEN Anne-Claude.

Secrétaire de séance : Mme PRILLARD Dominique

ORDRE DU JOUR :

- ECOLE : Rentrée scolaire 2019, Convention ENIR, Travaux peinture (devis CDEI), Entretiens professionnels du personnel, Fournitures d'entretien Javel B
- CENTRE DE LOISIRS : reconduction de l'ouverture du mercredi, effectifs cantine
- MEDIATHEQUE : jours de fermeture pour la période juin-décembre 2019, problèmes avec la Pompe à Chaleur, Remboursement sinistre Aviva
- CIMETIERE : avancée du renouvellement plan et listes concessions cimetière, remarques des usagers
- DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE
- POINT SECRETARIAT
- CONVENTION CAF CONTRAT ENFANCE JEUNESSE
- QUESTIONS DIVERSES

En introduction, le Président explique que nous avons fait réaliser des autocollants ainsi qu'une plaque signalétique indiquant le bureau du SIPQ à l'entrée de l'école Charles Belle. Cela dans le but de faciliter l'accès au bureau du SIPQ au public.

- ECOLE
 - Rentrée scolaire : Mr EDME explique qu'au dernier comptage des inscriptions (réalisé le 11-06-2019 par le directeur de l'école), les effectifs pour la rentrée de septembre prochain sont de 247 élèves. Nous avons donc atteint le seuil de maintien de classe. Nous allons tenter des démarches auprès de l'Académie afin de faire revoir la suppression programmée d'une classe de maternelle. Certains membres du Conseil soulignent que les démarches risquent d'être compliquées du fait que la fermeture n'est pas conditionnelle mais ferme.
 - Le projet ENIR (école numérique innovantes et ruralité) qui prévoit l'achat et l'équipement des classes de vidéoprojecteurs a été retenu par l'Académie. Nous avons récemment rempli et retourné la convention à l'Académie, qui doit nous la retourner signée avant les vacances d'été. Le matériel devrait donc pouvoir être installé courant septembre 2019.
 - Des travaux de réfection de peintures avaient été demandés par les instituteurs. Un devis a été demandé au Chantier Départementaux pour Emploi d'Insertion (CDEI). Cette entreprise a réalisé dernièrement des travaux de peintures dans la sacristie de l'Eglise dont le résultat était très satisfaisant. La proposition de 2969.89 € reçue incluant la peinture des couloirs communs ainsi qu'un escalier en primaire est validée à l'unanimité des membres du conseil.
 - Mme CELLIER Gaëlle explique qu'elle a réalisé courant mois de mai-juin, les entretiens individuels avec le personnel du SIPQ qui ont permis de réaliser des fiches de poste ainsi que de faire le bilan sur l'année écoulée. Ces entretiens ont été plutôt positifs. Quelques demandes d'achat de petit matériel ont été formulées par les agents (chariot de ménage, panneau stop pour la circulation). Le Conseil autorise l'achat de ce matériel demandé.

- Mr EDME Philippe explique qu'il a eu un entretien avec la société JAVEL BARBIZIER, notre fournisseur de produits et matériel d'entretien. Celui-ci a accepté une baisse des tarifs et a proposé de mettre à disposition deux centrales distributrices de produits (une à l'école, une à la médiathèque), afin de réduire les quantités de produits utilisées. Ces deux centrales seront installées le 11 juillet 2019.

- CENTRE DE LOISIRS

- Ouverture du périscolaire le mercredi : Le bilan fait état d'une moyenne de 13 élèves inscrits le mercredi. Mr EDME demande au Conseil s'il accepte de reconduire l'ouverture du périscolaire le mercredi pour septembre prochain. Il rappelle que la mise en place de ce service s'est effectuée tard l'année dernière (novembre 2018) et que certains parents avaient déjà trouvé une solution de garde pour le mercredi. Nous pouvons donc espérer une hausse des effectifs pour cette année si les parents en sont informés à l'avance. Le Conseil valide à l'unanimité de reconduire l'ouverture du périscolaire le mercredi.
- Les agents du Centre de Loisirs ainsi que la directrice des Francas nous informent sur la saturation de la cantine. Le Conseil propose de limiter le nombre de places avec des critères de sélection des enfants qui seront à définir lors du prochain conseil syndical.

- MEDIATHEQUE

- Les agents de la médiathèque nous ont soumis un planning avec les jours de fermeture souhaités pour la période juin-décembre 2019. Les jours de fermeture souhaités sont le samedi 13 juillet, la période du mardi 13 au mercredi 24 août, le samedi 02 novembre, les mardis 24 et 31 décembre. Le Conseil valide à l'unanimité ces jours de fermeture.
- Mr JACQUOT Marc nous fait part d'une défaillance de la Pompe à Chaleur à la médiathèque. Marc a sollicité l'entreprise DAVAL qui est venue faire l'entretien annuel et réparer les pièces défectueuses. Un membre du Conseil soumet l'avis de faire la demande à EDF pour une alerte lorsqu'ils remarquent un pic de consommation important.
- Nous avons reçu un chèque de la SOCIETE AVIVA suite au dégât des eaux dans l'ascenseur de la médiathèque. Le Conseil autorise le Président à encaisser ce chèque sur le compte du SIPQ.

- CIMETIERE

- Mme CHEVROTON nous fait part de remarques faites par plusieurs personnes déçues par l'entretien du cimetière. Mr JACQUOT explique que l'obligation du zéro phyto suppose qu'aucun désherbant ne sera utilisé. Il souhaite faire réaliser 2 panneaux expliquant le zéro phyto et les poser aux deux entrées du cimetière afin d'informer le public et d'éviter les remarques.
- Une demande d'un concessionnaire pour revoir la durée de la dite concession est rejetée par le Conseil.
- Concernant la réorganisation des plans du cimetière, Marc JACQUOT qui a pris en main le projet avec le cabinet ROBERT pour refaire le plan, explique que les salariés du cabinet vont venir sur place au cimetière pour relever les noms et nous réaliser plan et listes. Marc JACQUOT a demandé de rajouter au devis un cloutage de la partie basse du cimetière (avec clou sur les murs et anneaux fixés à terre) qui permettrait aux marbriers de réaliser un alignement rigoureux des tombes créées.
- Une délibération incluant le tarif du renouvellement de concession 300 euros pour 30 ans (qui n'apparaissait pas sur l'ancienne délibération) est prise lors du Conseil.

- Décision modificative Budgétaire :

Il faut créditer 76 euros au compte 673 afin d'annuler partiellement un titre sur l'exercice antérieur.
La décision modificative budgétaire est acceptée par le Conseil.

▪ POINT SECRETARIAT

Mme GOY Aurore, secrétaire en poste depuis janvier 2019 fait le bilan de son activité. Elle explique qu'elle s'est aperçue d'une réelle différence de charge de travail entre la période intense de septembre à avril et la période plus creuse de mai à août. Elle soumet au Conseil de réfléchir à un système d'annualisation de son temps de travail sur l'année.

Me EDME soumet qu'Aurore pourrait rattraper les heures supplémentaires effectuées lors des périodes de forte activité sur le créneau du vendredi matin lors des périodes plus creuses. Le Conseil accepte. Mr HUGUES Benoit propose pour que cela soit plus simple au niveau des horaires d'ouvrir le bureau du SIPQ au public uniquement les lundis, mardis, jeudis matin et que le vendredi matin soit réservé aux échanges entre le secrétariat et les élus lors des périodes intenses et non travaillé lors des périodes plus calmes (si il y a des heures à récupérer).

Le Conseil valide à l'unanimité cette proposition et demande même à ce que ce système de récupération soit actif dès le mois de juin 2019 afin qu'Aurore puisse récupérer les heures supplémentaires effectuées jusqu'à cette date.

▪ CONVENTION CAF CONTRAT ENFANCE JEUNESSE

Le Président fait un résumé de la réunion avec Mr CNUUDE de la CAF qui s'est tenue le 7 mai 2019 concernant le renouvellement de la convention CEJ entre la CAF et la CCLL(le SIPQ étant également impliqué dans cette convention).

Il indique la nécessité de la signature de cette convention pour continuer à obtenir des subventions CAF et des autorisations de fonctionnement. Le Conseil autorise à l'unanimité le Président à signer le contrat CEJ 2019-2021.

▪ QUESTIONS DIVERSES

- - Incident bus du mois de mai : la directrice des Francas nous a interpellé sur l'incident qui a eu lieu courant le mois de mai : un élève qui devait prendre le bus, ne l'a pas pris et est parti chez un ami. Les parents ont demandé à ce que la montée du bus soit davantage encadrée. Le problème est que Mme STEHLY, agent qui s'occupe de faire monter les enfants dans le bus n'a pas de liste des enfants qui doivent ou non prendre le bus. Les élus affirment qu'établir une liste est ingérable car les plannings de certains parents changent toutes les semaines et les parents ne joueront pas le jeu d'inscrire semaine par semaine les enfants sur la liste.
- - Un autre point concernant les transports est abordé : le fait que les enfants qui arrivent du bus parfois à 8h10.15 ne sont sous aucune surveillance jusqu'à l'ouverture des portes de l'école (vers 8h20). Mr JACQUOT explique qu'il serait souhaitable de voir avec l'Académie à qui incombe la responsabilité de ces enfants entre l'arrivée du bus et l'ouverture des portes de l'école, avant de décider si l'agent en charge de la traversée des enfants et de leur sécurité doit être présent à 8h10.
- - Cas particulier inscription école : Mr EDME explique qu'une maman qui habite Chay et travaille à Pessans souhaiterait inscrire son fils à la rentrée de Septembre à Quingey. Seulement, elle souhaite prendre le temps de trouver un logement répondant à ses besoins sur Quingey et n'est pas sûre d'avoir déménagé en Septembre 2019. La commune de Chay refusant de payer les frais de scolarité, cette maman a expliqué à Mr EDME qu'elle était prête à payer elle-même les frais de scolarité si son déménagement n'est pas effectif au 1^{er} septembre 2019. Le Conseil accepte cette proposition.
- Conseil d'école : Mme CELLIER Gaëlle explique aux membres du Conseil que lors du dernier Conseil d'école, les enseignants se sont montrés insistants et exigeants vis-à-vis des élus quant aux demandes en matière de travaux dans l'école. De leur côté, les élus déplorent le manque de retour sur les projets éducatifs et l'absence de bilan financier concernant ces mêmes projets. Cet avis a été partagé par les parents d'élèves.

Séance levée à 22h30.


SYNDICAT INTERCOMMUNAL
du PAYS de QUINGEY
25440 QUINGEY